

# Histoire d'un emprunt. Histoire d'une coïncidence Un hommage à Jean Peytard

Patrick Charaudeau  
Université de Paris XIII/LCP-CNRS



**Résumé :** Cette contribution à l'hommage rendu à Jean Peytard au Brésil raconte l'histoire d'un emprunt autour de l'opposition «langue parlée/langue écrite» permettant de clarifier cette distinction, et d'une coïncidence autour de la notion de «sujet» montrant les correspondances entre le modèle de Jean Peytard et celui de l'auteur.

**Mots-clés :** Langue parlée/langue écrite, signifiant phonique/graphique, situation de monolocution/interlocution, sujet du discours

**Resumo :** Este artigo oriundo de uma homenagem prestada a Jean Peytard, no Brasil conta a história de um empréstimo feito sobre a oposição “língua falada/língua escrita” e tenta tornar mais clara a distinção que o autor ali realizou; o artigo aborda também uma coincidência gerada sobre a noção de “sujeito” e mostra as correspondências entre o modelo de Jean Peytard e o do autor do artigo.

**Palavras-chave :** Língua falada/ língua escrita, significante fônico/gráfico, situação de monolocução/interlocução, sujeito do discurso

**Abstract :** This contribution in honor of Jean Peytard tells the history of the borrowing related to the opposition between written and spoken language, making this distinction clear, as well as showing the confluence of the notion of subject, highlighting the correspondence of both Peytard's and the author's.

**Key words :** Spoken and written language, phonic and graphic significant, situation of communication, discourse subject

Il y a des hommages d'intimité et des hommages intellectuels. Il y a des hommages de compagnonnage, et des hommages de reconnaissance ponctuelle. Mais un hommage est aussi une occasion de revenir en arrière, de faire retour sur son propre itinéraire. Si j'en donne ici quelques traces, ce n'est point pour parler de moi, mais pour évoquer des moments du développement de la linguistique qui explique comment, moi qui n'ai pas fait partie de la mouvance de l'université de Besançon, j'ai été amené à croiser Jean Peytard.

Formé par Bernard Pottier, en tant qu'hispaniste, dans une ligne sémantique, je découvrais à l'époque des linguistes comme G. Guillaume, des grammairiens comme J. Lyons, H. Weinrich et J. Fourquet, les théories casuelles qui reliaient syntaxe et sémantique (Ch.J. Fillmore J.M. Anderson), ceux qui s'intéressaient à la logique du sens (O. Ducrot, R. Martin), la théorie de l'énonciation à travers E. Benveniste, ainsi que les sémioticiens autour de A. Greimas. Puis, ce fut la découverte du discours avec la théorie des « actes de parole » (J.L. Austin et J. Searle) et l'analyse du discours en relation avec les travaux des psychosociologues du langage qui étudiaient les mécanismes de persuasion. De ce point de vue, je peux dire que je m'inscris dans une double filiation sémantique : la filiation structuraliste des années 70-80 ; la filiation énonciative-pragmatique des années 80-90.

Mais parallèlement, je m'intéressais à l'enseignement des langues, à une époque où se développait la didactique du français langue étrangère, autour du CREDIF et du BELC, et à l'enseignement du français langue maternelle qui me fit coordonner une équipe de recherche au sein de l'INRDP. C'est à cette occasion que je fus amené à croiser les écrits de Peytard, et que, à l'occasion d'un congrès des professeurs de français, j'eus l'occasion d'échanger avec lui sur un certain nombre de notions, principalement celles de « scripturalité » et de « statut du sujet ». Ce qu'il y a entre Peytard et moi, ce sont ces deux notions qui me paraissent fondamentales. Il s'agit donc d'une double histoire d'emprunt et de coïncidence.

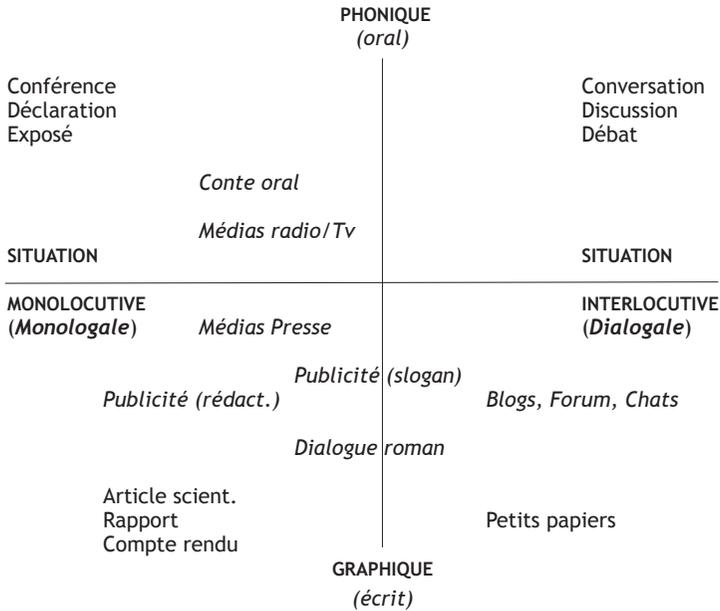
### Une histoire d'emprunt : «langue parlée/langue écrite»

Dans un article paru dans la revue *Langue française* n°28, du mois de décembre 1975, intitulé « Lecture(s) d'une «aire scripturale: la page de journal », Jean Peytard proposait « [...]que l'on distingue avec précision entre les codes oral et scriptural », et que, pour ce faire, «[...]l'on prenne en compte, dans l'analyse du scriptural, le support même de l'acte de «scripturation», c'est-à-dire que l'on soit attentif à ce fait que la graphie c'est toujours l'occupation d'un espace et l'usage d'un matériau graphémique». Et il ajoute que «l'ordre oral privilégie la «simultanéité»» par comparaison à «l'ordre scriptural qui régit une «successivité»» (Peytard, 1975:39).

Je m'étais inspiré de cette distinction qui m'a permis de clarifier, dans ma *Grammaire du sens et de l'expression* (1992), la question de l'opposition entre «langue parlée» et «langue écrite», distinction qui avait toujours confondu le plan du signifiant phonique et graphique, et celui de l'organisation de la phrase.

Mais pour cela, il fallait ajouter une autre distinction, celle de la *situation de locution*, en tant qu'elle met le sujet parlant dans une énonciation *interlocutive* ou *monolocutive*. Il s'agissait donc de croiser l'axe de ces deux situations (interlocutive/monolocutive) avec l'axe de la forme du signifiant dans son opposition *oral* (phonique)/*graphique*. Ce que j'ai représenté dans le schéma suivant :

TYPOLOGIE DES SITUATIONS LOCUTIVES



Cela permet, d'une part, de percevoir que l'organisation de la phrase ne dépend pas seulement de l'oralité dans l'une de ses manifestations qu'est le signifiant phonique. Par exemple, une conférence se réalise de façon orale à travers un signifiant phonique, et cependant l'organisation de la phrase est proche de l'écrit, du fait que la situation d'échange est monolocutive, c'est-à-dire sans alternance de prise de parole. C'est ce qui distingue la conférence d'une conversation orale dont l'organisation de la phrase se trouve entrecoupée et désordonnée par les exigences d'une situation d'échange interlocutive permettant une alternance de prises de parole entraînant interruptions, reprises et anticipations fréquentes<sup>1</sup>. Ainsi, on ne parlerait plus d'une opposition langue parlée/langue écrite, chacun de ces qualificatifs étant ambigu («parlé»/«écrit», dans son signifiant ou dans son organisation ?), mais d'une opposition –difficile à nommer– entre quatre termes.

D'autre part, et conséquemment, cela permet d'établir une première *typologie des genres discursifs*, se caractérisant par le croisement de ces deux axes. Ainsi, se trouvent déterminées quatre zones : (1) au croisement de la situation interlocutive et du signifiant phonique, on trouve les genres «conversation», «discussion», «débat» ; (2) au croisement de la situation monolocutive et du signifiant phonique, on trouve les genres «conférence», «déclaration», «exposé» ; (3) au croisement de la situation monolocutive et du signifiant graphique, on trouve les genres «article scientifique», «rapport», «compte rendu» ; quant au croisement (4) de la situation interlocutive et du signifiant graphique, il était difficile de trouver des genres discursifs jusqu'à apparaisse la communication via Internet qui par ses blogs, chats, forum produit des échanges ayant les

caractéristiques de l'interlocution immédiate (parfois différée), à l'aide d'un signifiant graphique (légèrement déformé, parfois codé comme dans les SMS).

Le scriptural de Peytard est plus large puisqu'il inclut tout ce qui se trouve dans l'espace d'un support matériel, comme la page de journal, ce que Genette nomme le «paratextuel». Mais c'est sur ce point de la distinction entre les deux formes de signifiant que nous nous retrouvons.

### **Une histoire de coïncidence : le «statut du sujet»**

Dans un article paru dans la revue *Semen* 1, en 1983, Jean Peytard traite de «La place et le statut du «lecteur» dans l'ensemble «public»». Il se trouve que dans cette même année 1983, je publiais *Langages et discours*, reprise d'une partie de ma thèse (1977), ouvrage dans lequel je proposais un schéma de la communication à quatre sujets que j'ai repris plus tard dans la revue *Modèles linguistiques* (Tome X), en 1988, sous le titre : «Une théorie des sujets du langage». Le hasard faisant bien les choses, c'est à l'occasion de ce congrès de l'Association des professeurs de français –dont je n'ai plus la date en tête– que j'ai pu m'entretenir avec Jean Peytard sur la question du «sujet», et que nous nous sommes confortés mutuellement dans nos hypothèses. C'est la comparaison de ces deux modèles que je voudrais reprendre à quelques trente ans de distance.

### **Peytard et la «communication littéraire»**

Peytard pose le problème en ces termes : «comment un «auteur» réalise l'acte de «donateur» du texte au «public» qui en est le récepteur bénéficiaire, et comment dans le public un ou des lecteurs se constituent comme tels. Mais nous ne chercherons pas à analyser l'acte de lire. Nous posons que «le lecteur» appartient comme récepteur à «l'instance situationnelle», et comme «acteur» à «l'instance ergo-textuelle»». Il s'intéresse donc plus particulièrement à la question du sujet dans la communication littéraire, et il s'appuie pour ce faire sur les travaux de divers auteurs, ce qui donne l'horizon de sa propre réflexion.

De J. Schmidt, il retient ce que sont les «agents de la communication littéraire» : les *producteurs* de textes que sont les «gens ou groupes de gens qui produisent des textes ou accomplissent des actions appartenant au domaine de la communication esthétique» (les auteurs) ; les *intermédiaires* que sont les «gens qui véhiculent, multiplient, répandent, commercialisent les objets de communication littéraire, ou qui les déclarent comme tels» (les éditeurs) ; les *récepteur* qui «reçoivent ces objets comme littéraires» (le public) ; et les *agents de transformation* qui «déclarent les objets de communication qu'ils reçoivent comme étant “littéraires”, à l'aide de leur propre *production*» (les Critiques).

De F. Vernier, il retient l'idée que le texte est «multicodique» et les lectures plurielles mais encadrées, guidées : «Je définis désormais “codes” en un sens très large, tous les mécanismes appris, devenus automatiques et sentis “évidents”, qui permettent d'écrire et de lire à une époque donnée dans une société donnée».

Il suit Ph. Lejeune qui établit une distinction entre *publication/publié* qui serait parallèle à celle d'*énonciation/énoncé*, ce qui le conduit à proposer une définition contextualisée du genre littéraire : «Les genres littéraires ne sont pas des êtres en soi : ils contribuent, à chaque époque, une sorte de code implicite à travers lequel et grâce auquel, les œuvres du passé et les œuvres nouvelles peuvent être reçues et classées par les lecteurs. C'est par rapport à des modèles, à des "horizons d'attente", à toute une géographie variable, que les textes littéraires sont produits puis reçus, qu'ils satisfassent cette attente ou qu'ils la transgressent et la forcent à se renouveler». De là l'idée de *contrat de lecture* plus ou moins implicite qui est imposé par l'auteur au lecteur.

Il emprunte aussi à P. Bourdieu les notions de *pratiques légitimes* et *non légitimes*, de *distinction* à travers l'*habitus* et le *capital culturel* et le *goût* comme imposition sociologique par les classes dominantes à travers les jugements sur les styles. Mais ceci est une autre histoire qui n'intervient pas directement pour la détermination des types de sujet

S'inspirant de cet ensemble de définitions, Peytard propose ses propres définitions de ce qu'il appelle les «instances du champ littéraire», à savoir : l'*instance situationnelle*, l'*instance ergo-textuelle* et l'*instance textuelle*.

L'*instance situationnelle* est «le *lieu socio-discursif*, (...) ensemble des discours qui travaillent, à un moment donné, une collectivité socialement stratifiée, discours actualisés, qu'ils soient de maintenant, de naguère, d'autrefois». Dans ce lieu se trouve l'*Auteur* qui «désigne un «personnage» approximativement défini par une biographie (son histoire, son milieu, son idéologie, son activité) et (...) un nom propre (patronyme ou pseudonyme) : Colette, Apollinaire, Nerval, Hugo, Boccace. L'*auteur* a une fonction de donateur : il propose le produit littéraire». Le *Public*, terme qui «désigne un ensemble d'«agents» définis comme sous-ensemble d'individus d'une société donnée. (...) Le *public* a une fonction de récepteur potentiel du produit littéraire».

L'*instance ergo-textuelle*<sup>2</sup> est le lieu où se trouve le *Scripteur* qui «désigne le «sujet» non défini, qui, par un travail spécifique du langage, organise et construit le texte scriptural (produit littéraire). Le scripteur a pour fonction d'écrire (un *acte* au sens intransitif que R. Barthes donne à ce verbe). Instance distinguée de celle de l'auteur, pour souligner et singulariser ce fait qu'écrire est un travail du langage (en maintenant l'ambiguïté de l'expression : le scripteur opère un travail sur, dans le langage ; le scripteur est en même temps travaillé par le langage)». Le *Lecteur* comme «le «sujet non défini» qui par un travail spécifique du texte-produit littéraire, organise et construit des pistes de signification (lectures variées et variables). Le lecteur a pour fonction de *lire*» Et il ajoute : «il est important de comprendre que «lecteur» en tant que concept, dans son extension, regroupe de nombreuses variétés de «lecteurs»».

L'*instance textuelle* est un lieu qui se compose d'une aire «scripturale» et d'une aire «lectorale», chacune proposant des *traces*. L'aire *scriptorales* instaure le scripteur comme rôle dans le texte à travers des indices qui le signalent, y réfèrent, révèlent son travail. S'y trouve le *narrateur* dont il

précise qu'il convient de le distinguer du *scripteur* : «le premier concept réfère à une instance totalement et uniquement repérable dans le texte où elle joue son rôle dans l'instauration du récit ; le second réfère à un acte, un travail d'un sujet qui écrit, plume à la main». L'aire *lectorale*, elle, comprend «tout indice qui dans le texte signale l'acte de lire : figures, procédés, ellipses, entailles qui suscitent la lecture, potentiellement». On y trouve le *narrataire*, concept qui «dénote cette instance inscrite dans le texte, qui rassemble nombre d'indices qui dessinent cette figure souvent interpellée sous le nom de «lecteur» (chez Baudelaire, Lautréamont) et dont on peut faire la visée et la cible, tantôt de l'instance scriptorale, tantôt de l'instance du narrateur. Le narrataire fonctionne dans le texte: il est un rôle».

### Ma mise en scène du langage

Pour ce qui me concerne, je m'étais inspiré de T. Todorov, de G. Genette et R. Barthes. T. Todorov dans *Qu'est-ce que le structuralisme* oppose le «récit raconté», trame descriptive-narrative du récit au «récit racontant», procédé de mise en énonciation du récit. G. Genette, avec son opposition «extradiégétique» / «intradiegétique», distingue «lecteur virtuel» (intra-) et «lecteur réel» (extra-), et du même coup «auteur» et «narrateur». R. Barthes, pour sa part, nomme «êtres de parole» tous les sujets qui apparaissent dans un récit.

Cela me permet de proposer une scénographie du récit se jouant entre quatre sujets distribués dans un double espace dit «externe» et «interne», et que je représentais dans le schéma suivant (*Figure 1*) :

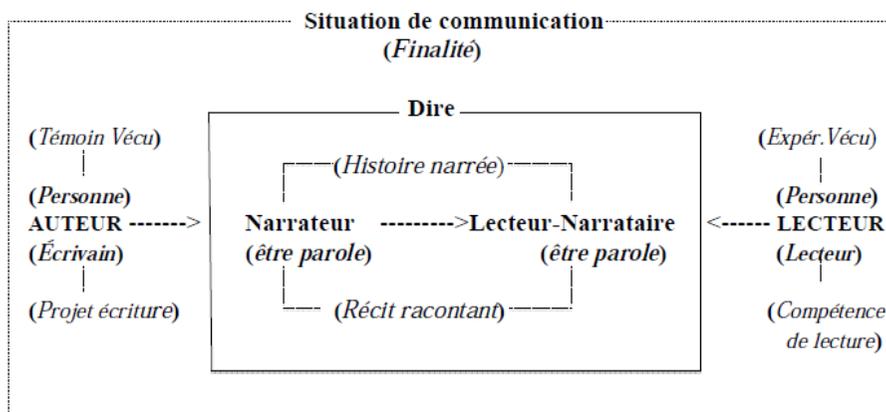


Figure 1. Double espace de la mise en scène du récit.

Dans l'*espace externe*, un sujet *Auteur* et un sujet *Lecteur*, tous deux se caractérisant par une identité sociale ayant des rôles symétriques : l'Auteur, de production du récit, le Lecteur, de réception du récit, mais tous deux sont des «personnes» pouvant témoigner d'une certaine expérience de vécu. Cependant avec une différence notable : l'Auteur, en tant que personne est un écrivain ayant un projet d'écriture ; le Lecteur, en tant que personne, est un lecteur

auquel on suppose une certaine compétence de lecture lui permettant de comprendre et d'interpréter.

Dans l'*espace interne* de la configuration du récit, un sujet *Narrateur* et un sujet *Lecteur-Narrataire*, tous deux «êtres de parole», dont l'identité est construite discursivement à travers des marques qui sont autant d'indices (on retrouve ici la notion de «trace» de Peytard) permettant de percevoir (reconstruire) leur identité et leur rôle.

De ce fait, il était possible de distinguer, d'un côté, un *récit raconté* sous la houlette d'un Narrateur qui ici s'efface ou fait semblant de s'effacer, dans lequel apparaissent les «personnages» (êtres de parole), et qui peut faire l'objet d'une analyse en structure narrative, de l'autre un *récit racontant* qui, lui, dépend directement du Narrateur, évidemment sous le contrôle de l'Auteur, lequel se décrit et décrit les différents personnages de différents *points de vue* (externe, interne, omniscient).

Je ne peux, dans le cadre de cet article, présenter l'analyse d'un passage du *Petit Prince* qui m'a permis, lors de l'exposé dans le colloque, d'illustrer ce schéma et d'en montrer le fondement. Je me contenterai ici de montrer les correspondances qui existent entre les propositions de Peytard et les miennes, et cela, par ce même schéma (*Figure 2*) qui montre en superposition les correspondances entre les concepts de chacun de nous.

L'*Auteur* et le *Lecteur* de Peytard correspondent aux miens en tant que personne ayant une identité sociale et une expérience de vécu. L'*Auteur*, pour moi, l'*écrivain*, correspond au *Scripteur* de Peytard. En revanche, ce que j'appelle l'espace externe de la *Situation de communication*, avec son sujet double (*Personne* et *Écrivain*), englobe les deux instances, *situationnelle* et *ergo-textuelle* de Peytard avec les sujets *Auteur* et *Scripteur*. Mais ce qu'il nomme *Instance textuelle* correspond bien à mon espace interne du *Dire*.

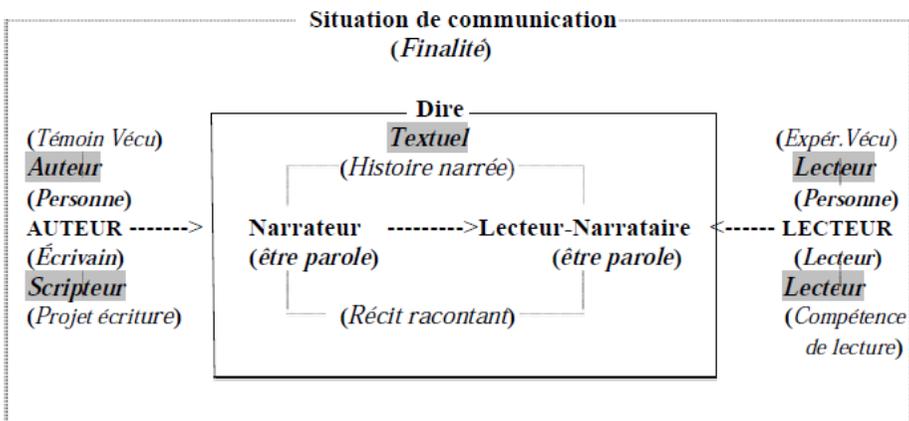


Figure 2. Double espace de la mise en scène du récit.

Reste à rendre compte du fait que ce schéma me paraissait pouvoir être généralisé à tout acte de langage. Déjà, O. Ducrot proposait dans ses écrits sur présupposés et sous-entendus de distinguer un *locuteur1* et un *locuteur2*, distinction reprise par C. Kerbrat Orecchioni, mais il me semblait que ces locuteurs restaient internes à l'acte de langage et ne rendaient pas compte de l'externe de l'acte de langage dans lequel se trouve les identité sociales et les conditionnements psycho-sociologiques de la mise en scène du langage. Aussi ai-je généralisé ce modèle selon le schéma ci-dessous (Figure 3).

A la place de l'Auteur, se trouve un *sujet communiquant* (Jec), comme être parlant ayant une identité sociale ; à la place du Narrateur, un *sujet énonciateur* (JEé) ayant une identité discursive ; à la place du Lecteur un sujet récepteur (Tui), être parlant ayant une identité sociale et procédant à une interprétation ; et à la place du Narrataire, un *sujet destinataire* (Td), ayant une identité discursive construite par le sujet communiquant. Cet ensemble constitue ce que j'appelle la scénographie du *contrat de communication* qui fait écho au «contrat de parole» de Ph. Lejeune.

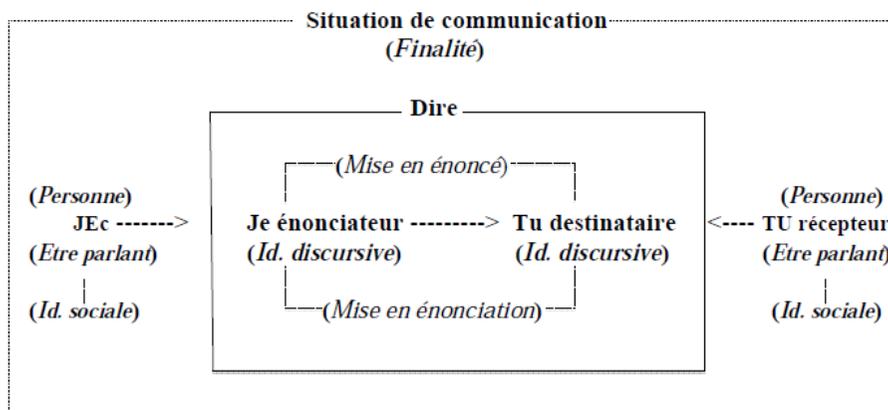


Figure 3. Double espace de la mise en acte de langage.

On voit comment la recherche, à une époque donnée, au milieu de la circulation des idées, peut faire se rencontrer des esprits différents.

### Notes

<sup>1</sup> Pour les conséquences de cette distinction sur l'organisation de la phrase, voir le tableau (p.641) de ma *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, 1992.

<sup>2</sup> Il précise que ce «néologisme «ergo-textuel» est fabriqué pour souligner que cette instance est le lieu de l'*élaboration* (du « to ergon », l'activité) qui vise le langage comme texte à produire et à lire».